



AVIS

« Mise à l'enquête publique »

La Commune de Val-d'Illeiz soumet à l'enquête publique le(s) demande(s) d'autorisation présentée(s) par :

- **Perrin Marie-Josée**, 1873 Val-d'Illeiz, par Hydrotec Cyril Marclay, 1873 Val-d'Illeiz, pour la pose d'une pompe à chaleur air-eau extérieure, parcelle n° 231, folio n° 6, au lieu-dit Bouchellieula, en zone résidentielle, coordonnées 2'558'262/1'117'525
- **Esborrat Romain**, 1873 Val-d'Illeiz, par Architecture Studio Lionel Chesaux Sàrl, 1872 Troistorrents, pour la transformation d'un chalet de 2 appartements, parcelle n° 205, folio n° 5, au lieu-dit Bas, en zone de chalets, coordonnées 2'557'983 / 1'116'767, projet en dérogation de la zone réservée
- **Gospa Sàrl**, 1868 Collombey, par Candice Baldy Architecte, 1875 Morgins, pour la construction de 4 chalets en résidence principale, parcelle n° 2933, folio n° 4, au lieu-dit Mat, en zone de chalets, coordonnées 2'557'763 / 1'116'557, projet en dérogation de la zone réservée
- **Gospa Sàrl**, 1868 Collombey, par Candice Baldy Architecte, 1875 Morgins, pour la construction de 4 chalets en résidence principale, parcelle n° 2935, folio n° 4, au lieu-dit Mat, en zone de chalets, coordonnées 2'557'803 / 1'116'657, projet en dérogation de la zone réservée

Les intéressés peuvent prendre connaissance du(des) dossier(s) et des plans au bureau communal pendant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles, dûment motivées, seront adressées à l'administration communale, par écrit, en deux exemplaires, dans un délai de trente jours.

Val-d'Illeiz, le 6 décembre 2024

Commune de Val-d'Illeiz